Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Lunéville

COMMUNE DE TANCONVILLE

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2017

OVOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 EAU ET ASSAINISSEMENT

Investissement

Prévu :	108 969,30 €
Réalisé :	26 821,82 €
Reste à réaliser :	82 145,00 €
Recettes Prévu :	108 969,30 €
Réalisé :	60 815,07 €

Réalisé :	60 815,07 €
Fonctionnement	
Dépenses Prévu : Réalisé :	102 883.68 19 936,58
Recettes Prévu : Réalisé : Résultat de clôture de l'exercice	116 584.68 121 531 .12
Investissement : Fonctionnement : Résultat global :	33 993,25 101 594,54 135 587,79
2° VOTE DU COMPTE ADMINISTRA	ATIF 2016 COMMUNE

2. AG LE DO COMPTE ADMINISTRATIL 2010 COMMONS

1				
1	ınve	SUS	ser	nent

Dépenses Prévu :	70 913,67
Réalisé :	23 111,42
Reste à réaliser :	37 715,00
Recettes Prévu :	70 913,67
Réalisé :	29 829,32
Reste à réaliser :	4 500,00

Fonctionnement

Dépenses Prévu :	382 696,15
Réalisé :	315 815,85
Recettes Prévu :	429 955,19
Réalisé :	403 629,96

3° EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

BUDGET COMMUNAL BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mme la Trésorière à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte Administratif.

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, vote les comptes de gestion 2016 budget communal et budget eau et assainissement, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.